



UNION DEPARTEMENTALE C.G.T.

DE LA SARTHE

4, RUE D'ARCOLE - 72000 LE MANS
TEL. 02.43.14.19.19. - FAX. 02.43.14.19.00
e-mail : ud-cgt72@wanadoo.fr
site-internet : www.udcgt72.org



La CGT appelle les salarié(e)s à se mobiliser dans un printemps des mobilisations, pour Gagner !

Vendredi 4 avril 2014 Rassemblement à 11H30 Devant l'antenne du Conseil Régional au Mans

Les salarié(e)s, uni(e)s, ont la capacité de changer la donne. Unis, nous sommes plus forts, c'est vrai à tous les niveaux.

Aujourd'hui, la situation économique en France et en Europe sert de prétexte aux reculs sociaux. Sacrifier nos salaires serait nécessaire pour relancer l'emploi. Accepter la précarité permettrait aux entreprises d'embaucher. Renoncer à une protection sociale de haut niveau serait préparer l'avenir. Le patronat et le gouvernement appellent « à la responsabilité et aux efforts de tous pour relancer l'économie ».

Pour prendre le chemin du progrès en France et en Europe, **nous avons besoin d'être bien plus nombreux à retrouver le sens de la solidarité au quotidien et de l'action collective.** Agir, c'est tout simplement s'engager avec ses collègues dans l'entreprise, c'est aussi s'engager dans les mobilisations « tous ensemble ». Le syndicalisme sert à cela. Agir ensemble c'est porter l'espoir, c'est construire la société qui nous convient. Gagner des avancées sociales fait progresser la société.

Baisser encore le « coût du travail pour être compétitif », non merci, on a déjà donné !

Les employeurs pratiquent une politique de bas salaires pour bénéficier des exonérations sociales et fiscales.

C'est ce qui empêche nos carrières de progresser. C'est injuste, et ça ne marche pas. Partout en Europe, les Espagnols, les Italiens, les Grecs, les Portugais... l'ont déjà testé !

Avec son « **Pacte d'irresponsabilité** », le Président de la République promet de nouvelles exonérations de cotisations sociales aux entreprises en transférant le

financement des allocations familiales sur l'impôt. Cela s'ajoute aux **200 milliards d'aides publiques déjà accordées aux entreprises, sans contrôle ni évaluation** de l'utilisation de cet argent. Pierre Gattaz, le patron du Medef a déclaré que « *les entreprises décideront de l'usage qu'elles feront des allègements des charges promis, y compris la distribution de dividendes* ». **Cela s'appelle un cadeau !**



Pour créer des emplois ? Relancer le pouvoir d'achat et investir !

L'ensemble des syndicats européens fait des propositions chiffrées pour **consacrer 2 % du PIB européen à l'investissement productif** (260 Mds d'euros par an pendant dix ans). Cette somme permettrait de créer à terme 11 millions d'emplois de qualité.

La solidarité et la détermination qui se sont exprimées le 18 mars dans la rue sont les meilleurs arguments pour **faire reculer les thèses du repli sur soi et l'austérité** mais aussi ouvrir des alternatives économiques et sociales. Cette journée est un encouragement à poursuivre le rassemblement des salariés avec leurs syndicats pour le progrès social.

Le 4 avril prochain, la Confédération Européenne des syndicats appelle à une journée d'action pour porter haut et fort le plan d'investissement, véritable contre poison aux politiques d'austérités qui sévissent partout en Europe, y compris en France. Dans ce cadre, la CES appelle à manifester partout en Europe et en particulier à Bruxelles pour imposer un changement de cap !

Dans ce cadre, l'Union Départementale CGT appelle les salariés, retraités et privés d'emploi à poursuivre et amplifier ce printemps de mobilisation en participant massivement au rassemblement organisé à 11H30 devant l'antenne du Conseil Régional (Boulevard Oyon, près de la gare Sud du Mans). A l'issue de ce rassemblement, une motion sera remise à un représentant de la Région pour porter nos exigences.

La CGT propose cinq séries de mesures pour redonner la priorité au travail :

- revaloriser fortement les salaires d'embauche et recalculer les minima de grilles de classifications au niveau du Smic.
- atteindre l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- ouvrir des négociations dans les entreprises et les branches pour reconnaître les qualifications à leur juste niveau et permettre les progressions de carrière ;
- organiser la formation tout au long de la vie professionnelle pour pouvoir évoluer, maîtriser les innovations et notre parcours professionnel ;
- instituer une sécurité professionnelle pour protéger les salariés des aléas économiques (chômage, activité réduite, mobilité...). Le CDI doit être la règle et les contrats précaires doivent être taxés.

Bulletin de contact et de syndicalisation



NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Je souhaite : Téléphone : E-mail :

prendre contact Age : Profession :

me syndiquer Entreprise (nom et adresse) :

Bulletin à renvoyer à l'Union Départementale C.G.T. de la Sarthe – 4 rue d'Arcole
72000 LE MANS